

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : SPL DES TERRITOIRES DE L'ESSONNE

Correspondant : M. Loïc Sévin, Directeur Général Délégué, 9 Cours Blaise Pascal, 91034 Evry-courcouronnes cedex, tél. : 01 60 79 42 42, courriel : Accueil@91amenagement.fr, adresse internet du profil acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

Objet du marché : Travaux de viabilisation de l'Ecoparc Dourdan Nord

Cette opération de travaux est divisée en 3 lots définis ci-dessous :

- Lot n°1 : VRD
- Lot n°2 : Eclairage public / BT
- Lot n°3 : Espaces verts

Type de marché de travaux : exécution

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :

- Objet principal : 45111291

Lieu d'exécution et de livraison : Chemin de Vaubesnard, 91410 Dourdan

Code NUTS : FR104

L'avis implique un marché public

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : non

Prestations divisées en lots : oui

Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots

Durée du marché ou délai d'exécution : 9 mois à compter de la notification du marché

Cautionnement et garanties exigés : Une retenue de garantie de 5 % sera appliquée sur chaque acompte, la taxe à la valeur ajoutée à la date de signature du marché étant incluse. Elle couvrira les réserves à la réception des travaux. Cette retenue de garantie pourra être remplacée par une caution personnelle et solidaire.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Le règlement des comptes se fait par des acomptes mensuels et un solde établi et réglés comme il est indiqué à l'article 13 du CCAG travaux précisé ou modifié comme suit.

Les travaux seront constatés et réglés à l'avancement des travaux au pourcentage des quantités de travaux exécutés pour les marchés à prix forfaitaire ou selon les quantités estimées ou réellement exécutées pour les marchés à prix unitaire. Le solde sera réglé à l'achèvement de l'ouvrage.

Le titulaire transmet ses demandes de paiement par tout moyen permettant de donner date certaine.

Unité monétaire utilisée, l'euro

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du

code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés

- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Autres renseignements demandés :

- Descriptif de la société au cours des trois dernières années (moyens humains et matériels)
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires réalisé au cours des 3 derniers exercices disponibles

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

- Prix (60 %)
- Mémoire technique : Moyens humains et encadrement, matériel, hygiène et sécurité (10 %)
- Mémoire technique : Planning et phasage opérationnel optimisé (30 %)

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 27 avril 2021 à 12 h 00

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 100

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26 mars 2021

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :

M. Patrice Parmentier , SPL DES TERRITOIRES DE L'ESSONNE, 9 Cours Blaise Pascal, 91034 Evry-courcouronnes cedex, courriel : Pparmentier@91amenagement.fr, adresse internet : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2021_4_GeDgEQIS

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : M. Patrice Parmentier , SPL DES TERRITOIRES DE L'ESSONNE, 9 Cours Blaise Pascal, 91034 Evry-courcouronnes cedex, courriel :

Pparmentier@91amenagement.fr, adresse internet :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2021_4_GeDgEQIS

Nature et désignation des lots :

Lot(s) 1 VRD

Terrassements, voirie, assainissement, tranchées, fourreaux divers, génie civil FT.

Le candidat du lot 1 VRD peut choisir de répondre à 1 ou 2 Prestations Supplémentaires Eventuelles.

Lot(s) 2 Eclairage public / BT

Basse tension \ éclairage extérieur.

Lot(s) 3 Espaces verts

Espaces verts, gestion environnementale.